

## Haute-Savoie

## Vous déménagez ? Actualisez votre adresse en une fois auprès des organismes publics et privés

Dans le cadre d'un déménagement, il est possible de déclarer ses nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés. Il suffit de modifier en une fois son adresse sur la démarche "changement d'adresse" du site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le service est gratuit et rapide. Dès que l'adresse est à jour auprès des organismes sélectionnés, le demandeur reçoit un mail de confirmation.

Les démarches les plus urgentes lors d'un déménagement concernent le logement, la scolarité des enfants, le transport de tous les meubles et documents... Autant de démarches à réaliser en un temps incompressible.

### Quatorze organismes disponibles et quelques mairies

La démarche en ligne "changement d'adresse" de [service-public.fr](http://service-public.fr) permet, en quelques clics, de mettre à jour son adresse auprès de son fournisseur d'énergie (EDF, Enercoop), France Travail (anciennement Pôle emploi), la sécurité sociale (assurance maladie), allocations familiales et caisses de retraite (Agirc-Arrco, CPAM, CAF, Caisse des Dépôts, MSA, CNMSS, Camieg, Enim, Civav), le service des impôts le service en charge des cartes grises (SIV), etc. Au total, 14 organismes disponibles sans compter certaines mairies.

Pour certains organismes, il est également possible de signaler un changement

d'adresse électronique et de numéro de téléphone (fixe ou portable).

Près de 500 000 déclarations ont été réalisées en 2024 sur ce service. Avec une moyenne de cinq organismes contactés par démarche, chaque déclaration évite en moyenne quatre démarches, cela représente environ deux millions de démarches économisées par an.

D'après la Direction de l'information légale et administrative 91 % des usagers se disent satisfaits et recommanderaient le service.

Pour accéder à la démarche "changement d'adresse" de [service-public.fr](https://service-public.fr) : [https://service-public.fr/marche/JeChangeDeCoordonnees/demarche](https://service-public.fr/marches.service-public.fr/marche/JeChangeDeCoordonnees/demarche)

## Haute-Savoie

## Des permanences pour aider les agriculteurs en difficulté

Des permanences multi-administrations sont mises en place dans les sous-préfectures de la Haute-Savoie aux fins d'apporter un traitement individualisé aux agriculteurs en difficulté.

Elles ont lieu :

- ▶ À la direction départementale des territoires à Annecy : 15 rue Henry-Bordeaux, 74000 Annecy.
- ▶ À la sous-préfecture de Bonneville : 122 rue du Pont,

74130 Bonneville.

- ▶ À la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois : 15 route de Thairy, 74160 Saint-Julien-en-Genevois.

- ▶ À la sous-préfecture de Thonon-les-Bains : 21 rue du Vallon, 74200 Thonon-les-Bains.

Ces permanences permettent une prise en charge personnalisée des agriculteurs ainsi qu'un échange facilité et

confidentiel avec l'ensemble des services compétents. Cette nouvelle offre de proximité réunira dans une même unité de lieu et de temps, l'ensemble des services de l'État et des organismes partenaires, à même d'apporter des réponses concrètes aux agriculteurs en difficulté.

### Un numéro de téléphone dédié

Afin de recevoir au mieux les exploitants, un numéro de téléphone dédié est mis en place pour les exploitants agricoles du département qui souhaiteraient dialoguer ou disposer d'informations complémentaires sur ces permanences multi-administrations. Il permet également aux agriculteurs d'exposer leur situation et les sujets qu'ils souhaitent aborder en amont et de prendre rendez-vous avec les services de l'État.

Il s'agit du 04 50 33 78 97, accessible du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures.

Toutes les demandes d'informations et de prise de rendez-vous peuvent aussi être adressées aux services de l'État par mail à l'adresse : [ddt-permanences-agricoles@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-permanences-agricoles@haute-savoie.gouv.fr)

## AVIS

## Avis administratifs

## COMMUNE DE SAINT-SIXT

Réunion publique de présentation de l'OAP N°2

Monsieur le Maire et le promoteur Aster Habitat ont le plaisir de vous inviter à la réunion publique pour la présentation de l'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) n°2. Cette rencontre se tiendra en présence de la Foncière de Haute-Savoie.

Réunion ce Mercredi 14 mai à 20h à la salle communale

458584600

## Plan local d'urbanisme

### COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

Prescription de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté AR2025URB149 en date du 03/04/2025, Monsieur le Maire de REIGNIER-ESERY a engagé la procédure de Modification N°4 du PLU pour périmètre d'intégrer depuis les dernières modifications N°2 et N°3 du PLU approuvés le 17/12/2024, les évolutions suivantes :

- L'ajout d'une OAP sur le secteur Coeur de Ville, précisant les modalités et l'échéancier d'ouverture à l'urbanisation, la programmation, les densités visées et la gestion des mobilités.

- Correction d'une erreur sur l'OAP « Esery » ; Modification de l'OAP « secteur de Morlange »

- Des modifications sur le règlement graphique concernant l'OAP « Coeur de Ville » : Suppression du périmètre d'attente de projet existant, passage du tènement de la Laverie en secteur 1AUA, mise en place d'un secteur Uep, relatif au projet de parc urbain, ajustement des limites des secteurs 2AUBcv ; Correction d'erreurs matérielles ; Ajout de bâtiments pouvant changer de destination en zone agricole ; Evolutions de la mise en forme.

- Des modifications sur le règlement écrit : ajout d'un règlement propre au secteur Uep, Modifications réglementaires en lien avec l'OAP Coeur de ville ; Modification de la règle de stationnement

notamment concernant les places visiteurs ; Correction d'erreurs matérielles ou clarification de règles.

Cet arrêté est affiché et consultable en mairie.

458578500



## Marchés publics

Agir en proximité avec les acheteurs publics et privés

Publication des procédures  
Plateforme de dématérialisation

Votre contact

Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

[ledauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com)

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE  
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor  
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ  
Capital : 24 769 520 €  
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945  
Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex  
Principal actionnaire : EBRA GROUPE 99,99%  
Direction générale et Direction de la rédaction  
Centre de presse  
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex  
Tél. 04 84 10 00 58  
[ledauphine.com](http://ledauphine.com)  
Publicité : EBRA MEDIAS RHÔNE-ALPES PACA  
Commission paritaire n° 04 26 C 83387  
ISSN :  
Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261  
Vaucluse-Matin n° 0220-8253



Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey  
Tirage moyen 247 410 exemplaires  
Origine du papier : France.  
Taux de fibres recyclées : 83,5%.  
Eutrophisation : Ptot 0,01 Kg/tonne de papier.  
Audience mesurée par :

